

Conseil de Quartier le compte-rendu

Réunion du mercredi 20 mars 2019 (Centre social Louis Braille)

Ménival/La Cordière



Olindina Ketter
copropriétaire habitante



Fabrice LOUÏ-CHEMAMIN
coprésident élu



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Présence et échange avec le représentant de la Police Municipale

Rue Louis Braille : les conseillers de quartier évoquent des véhicules non assurés qui stationnent sur cette rue. Le policier indique que les équipages sont allés sur place et ont constaté qu'effectivement 10 véhicules sur 43 ne disposaient pas de certificat d'assurance et quelques uns étaient en situation de stationnement abusif. Des mesures ont été prises en direction de leurs propriétaires.

Les conseillers évoquent aussi des voitures ou des motos qui doublent les bus à l'arrêt alors que des voitures arrivent en face. Le policier indique qu'il s'agit de comportements inciviques de personnes qui ne respectent pas le code de la route. Les policiers feront preuve de vigilance quant à cette problématique.

Des riverains évoquent également les autocars Faure qui transportent les enfants du groupe scolaire Honoré de Balzac et stationnent très près de l'entrée de la copropriété, rendant très dangereuse la sortie sur la rue Louis Braille pour les véhicules qui tournent à gauche. Le policier indique que cette manœuvre ne dure pas très longtemps normalement et il n'y a pas de stationnement adéquat à proximité. Un conseiller de quartier insiste sur le risque d'accident potentiel. Le policier

indique que cette question sera transmise au service voirie pour qu'un aménagement adéquat soit étudié et la police pourra effectuer des passages.

Rues de la Cordière et Louis Braille : Les conseillers de quartier évoquent également des excès de vitesse et un manque de propreté sur ces rues en particulier vers le massif à proximité du terminus du tramway. Le policier indique que cette question sera transmise au service voirie pour étudier la pose du radar pédagogique. Des contrôles de vitesse pourront être réalisés en complément.

➤ Informations sur le plan de propreté urbaine renforcé

Le directeur des services techniques présente les grandes lignes de ce plan destiné notamment à lutter contre les incivilités et leurs conséquences sur la propreté urbaine. Un groupe de travail va être mis en place pour avancer des propositions dont l'objectif est de traiter la question de la propreté de manière globale et de répondre au sentiment de mal-propreté que les habitants peuvent ressentir.

Il évoque un rapprochement avec la Métropole sous la forme de convention qualité propreté permettant de gagner en efficacité et en complémentarité sur des secteurs bien définis. Il précise que deux agents supplémentaires seront recrutés à la Ville pour monter en puissance sur cette problématique et effectuer régulièrement des passages sur la commune pour agir rapidement.

Il encourage les habitants à continuer à saisir Greco par téléphone au 0478634000 et courriel à centredecontacts@grandlyon.com et indique que la Ville réfléchit à un outil complémentaire pour permettre aux habitants d'effectuer des signalements.

Il indique que des liens seront développés avec les groupes scolaires dans le cadre de l'éducation au développement durable.

En parallèle, les dépôts sauvages devront être sanctionnés et il est précisé que l'auteur

d'un dépôt de ce type avec un véhicule est passible d'une amende de 1500 euros.
Square Louis Braille : les conseillers de quartier indiquent que suite aux doléances qu'ils ont pu formuler lors de la cellule de veille parcs et squares de la Ville, différents objets comme des canapés ont bien été débarrassés. La police fait preuve d'une grande vigilance quant aux regroupements au fond de cet espace public.

➤ Invitation à la présidente du conseil de gérance de Ménival les Gravières

Madame Reveau explique que la copropriété compte 840 propriétaires. Le syndic est souvent favorable pour s'associer et relayer la communication sur les manifestations organisées par la Ville comme la fête des lumières et le nettoyage de printemps. Il est recommandé aux organisateurs de demander l'autorisation en amont au conseil de gérance ce qui n'est pas toujours le cas comme lors des carnivals organisés par les groupes scolaires du secteur.

Concernant la panne d'éclairage public sur la placette rue Louis Braille, les services de la Ville ont retrouvé son origine. L'alimentation électrique aurait été coupée net sous la chaussée à l'occasion de travaux d'abaissement de trottoirs en vue d'améliorer l'accessibilité des quais bus. La Ville conseille au syndic d'adresser un courrier à la métropole pour que l'entreprise qui est intervenue répare l'éclairage public. La Ville rappelle qu'elle ne peut pas intervenir directement sur le domaine communautaire mais donnera les contacts des personnes compétentes à saisir à la Métropole.

Les riverains rappellent que l'arrêt de bus sur la rue Louis Braille n'est plus éclairé non plus.

Concernant la dénomination de la placette, les conseillers présents et la présidente du conseil de gérance proposent que le nom d'Annie Debard lui soit donné en hommage à ses nombreux engagements dans le quartier.

Le conseil de gérance qui se réunira prochainement pourra évoquer cette question et un contact sera pris avec la famille.

» Participation à l'action « droits et responsabilités »

La coprésidente présente cette action qui a commencé il y a quelques années dans le quartier des Marendiers suite à des incivilités commises à proximité du collège. Elle a vocation à communiquer auprès des collégiens sur le rôle et les actions des conseils de quartier et à évoquer des thèmes importants comme la justice des mineurs, la citoyenneté et le vivre ensemble.

Des conseillers de Ménival / La Cordière interviendront prochainement au collège Boris Vian.

» Retour sur la fête des lumières

Les conseillers de quartier reviennent sur la réussite de cet événement et la qualité de l'organisation en lien avec le conseil de quartier des Marendiers. Les retours des parents d'élèves et des habitants du secteur et notamment de la copropriété Ménival Les Gravières sont très positifs. Le conseil de gérance avait donné son accord pour que le défilé passe dans la copropriété et il n'y a pas eu de difficultés.

Sa présidente propose pour la prochaine édition son aide à la fois pour diffuser largement des affiches dans les allées et pour mettre un local à disposition des conseillers de quartier pour préparer les lampions.

Les conseillers de quartier remercient la copropriété pour la qualité de la collaboration, les commerçants du secteur et en particulier la pharmacie Dubost et le 8 à huit et les volontaires des autres conseils venus leur prêter main forte.

L'année prochaine, cet événement pourrait avoir lieu le vendredi 6 décembre et l'inauguration de la placette Annie Debard pourrait intervenir à cette occasion.

» Création d'un nouveau groupe de travail sur le parc Louis Braille dans le cadre de la cellule de veille parcs et squares de la Ville

Les conseillers de quartier proposent un diagnostic en marchant pour aller à la découverte des parcs et squares du secteur et en particulier du square Jules Ferry peu visible et méconnu. Ils effectueront un travail en collaboration avec le service espaces publics de la Ville pour prévenir les regroupements de personnes liés à une végétation trop dense dans le parc Louis Braille.

Le sentier Ménival / Village est intégré à la cellule de veille parcs et squares de la ville.

» Groupe de travail mémoire du quartier, restitution

Le conseiller de quartier référent du projet indique qu'une soirée de restitution des témoignages et expositions pourrait avoir lieu en juin prochain. Il rappelle que l'objectif est bien d'évoquer le quotidien des habitants du quartier en mai 1968.

Il indique qu'un prochain travail de mémoire pourrait concerner le rôle des femmes dans la création et l'installation dans ce quartier. Des contacts pourraient être pris avec les groupes scolaires du quartier dans le cadre de ce projet.

» Informations mairie :

Maison des projets : tous les conseils de quartier accueilleront les habitants à la maison des projets à partir de 9h le samedi 25 mai. Ils pourront les renseigner sur leurs missions et activités. Un pique nique tiré du sac sera proposé ensuite aux habitants à partir de 12h30 au parc du château où des animations seront organisées dans le cadre de la semaine du développement durable.

Le coprésident élu évoque le projet de patinoire qui est porté par la Holding LHC Group dont l'élément moteur est l'équipe de hockey sur glace des Lions qui financera ce projet. Le terrain sur lequel la patinoire sera implantée est un terrain vague qui accueille parfois des cirques aujourd'hui. Le coprésident précise le fonctionnement vertueux du système de chauffage et de glace et indique que la patinoire ne sera pas seulement ouverte aux sportifs mais à tous.

Les conseillers de quartier seront invités à une réunion de présentation du projet.

? TOUR DE TABLE, QUESTIONS NOUVELLES

Un conseiller de quartier évoque des représentations de la compagnie Furibard qui seront données à la MJC prochainement. La pièce « mon pauvre Corneille » sera jouée en effet les 17, 18 et 19 mai et des musiciens seront présents sur scène avec les comédiens.

VILLE DE SAINT-PRIEST ▶

Contact mairie "Conseils de quartier" :

Vanessa Lemazurier

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale

Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina

69800 Saint-Priest

Le Conseil de quartier « Ménival / La Cordière » c'est...

20 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

ARGOUD J., ARSAC A.-M., BENGUEDDA A., CHAKAR E., CORCELETTE P.Y.,

DA SILVA V., DUBOST A., DUMAS J., GARCIA F., GLASSON R., LAKURIQI L.,

LARDIERE A., KETTER O., LEFORT C., MAJOR R., NEUMAND F., POIRIER G., ROSSI

L., SAMPIERI D., VENET S.

